



## Introduction

Le destin de l'ivoirité est celui d'une idée grandiose n'ayant pas réussi à concrétiser les intentions bienveillantes de ses créateurs. Il est également le destin d'une idée mal comprise, mal présentée et nécessairement mal critiquée. Sortie du cadre culturel de son créateur, manipulée par des individus aux intentions diverses dans un milieu malsain, l'ivoirité qui devait nous rassembler, nous a au contraire divisés. Ne faut-il pas revoir ce concept pris en otage, pour en faire le levain d'une intégration sous-régionale africaine, constituant de l'unité africaine ? Pourquoi et comment dédramatiser un concept noble mais incapable de remplir sa finalité initiale ?

### 1. L'Ivoirité originelle

L'ivoirité originelle prend son envol dans la sphère culturelle. Elle apparaissait comme un projet à construire que les politiciens étaient invités à intégrer dans leur rêve de transformation de la société. Elle s'enracinait à l'origine ainsi dans le culturel et se lançait vers le ciel de la politique, lieu de rêve et d'utopie par excellence.

Le mot et l'idée naissent dans les années 70<sup>1</sup>. Pour être plus précis, nous disons que le mot "ivoirité" est apparu en 1974, créé par Pierre Niava parlant de l'œuvre et du projet d'un jeune intellectuel, Niangoran Porquet (Niava, 1974 : 14). C'est à tort, par ignorance et peut-être par malveillance politicienne, qu'on fait remonter la naissance de l'ivoirité au président Henri Konan Bédié. Ce mot est né en réalité sous la plume de Pierre Niava et dans la bouche de Niangoranh Porquet.

Selon son premier géniteur, l'ivoirité est ce que les Ivoiriens devaient apporter comme valeurs spécifiques à la construction de l'unité africaine. Dans ces périodes d'effervescence culturelle, de marxisme et de panafricanisme ambiants, il pense que, à côté de la négritude de Senghor, de la philosophie de l'authenticité de Mobutu, du High Life ghanéen et des valeurs culturelles du Bembeya Jazz de la Guinée de Sékou Touré, il est normal que les Ivoiriens

fassent exister des éléments propres à eux. Il ne conçoit pas que les Ivoiriens aillent à l'unité africaine les mains vides, dans une imitation servile des autres. La griotique de Niangoranh Porquet fut pensée comme le noyau de l'identité culturelle que les Ivoiriens proposaient d'abord à l'Afrique, puis au monde.

La version originelle de l'ivoirité fut bien accueillie en dehors des débats techniques sur les finalités de l'art et de la culture. Elle le fut sans doute parce que contemporaine de l'affirmation des identités culturelles que l'on voyait fleurir aux Etats-Unis, en Europe et même en Afrique, pour ne prendre que ces trois exemples. Ces mouvements culturels et politiques d'affirmation d'identité des années 70 sont pour les Etats-Unis, les Black Panthers, le « Soul to Soul », la mode Afro et son slogan « Black is beautiful ». En Europe, il y a les conséquences culturelles de la révolte estudiantine de mai 1968, le Mouvement de libération de la femme, la mode Hippy. En Afrique, Mobutu lance la philosophie de l'authenticité dont les effets se feront sentir au Togo et au Bénin ; Senghor règne en maître avec la Négritude en dépit des critiques acerbes ; Sékou Touré impose la Guinée comme haut lieu de la culture révolutionnaire ; enfin Fela est au firmament du panafricanisme artistique avec son Afro-beat<sup>2</sup>.

L'Afrique culturelle en construction doit intégrer la dimension ivoirienne. La griotique de Niangoranh Porquet devenait ainsi la part des Ivoiriens dans cette construction culturelle. Sa griotique apparaissait comme l'élément essentiel de son ivoirité, c'est-à-dire la partie ivoirienne d'une Afrique multiculturelle. Niangoranh Porquet harmonise l'impératif de l'unité africaine avec la défense des identités nationales. Pour lui qui est en quelque sorte la synthèse du Nord et du sud de la Côte d'Ivoire, la synthèse de la tradition et de la modernité, il n'y a aucune contradiction entre le nationalisme et l'unité africaine ; il n'y a aucune opposition entre l'affirmation de son identité et la reconnaissance d'autres appartenances culturelles. Il a réussi à faire exister en lui cette diversité culturelle puisque sa mère est Malinké de Boundiali (Nord) et son père N'Zema de Grand-Bassam (Sud). Il veut unir aussi le théâtre aux autres genres culturels que sont la poésie, l'histoire, la philosophie. Voici comment le fondateur de l'ivoirité culturelle concevait le noyau de l'ivoirité qu'était la griotique : « Nous voulons à travers la griotique une rencontre à nous, à partir de nos éléments à nous. Universalisme d'accord mais griotisme d'abord...La griotique renferme le griotisme qui est africanité saine, ce qui nous permet d'apporter assurément une voix originale au concert culturel des nations du monde. » (Serjona, 1974 : 13). Enfin, il veut mettre ensemble la tradition et la modernité à travers l'art du griot (qu'il appelle griotique) et le récit chorégraphique et poétique modernes.

En tant que science, art et technique, la griotique développe un arsenal de concepts opératoires : le griotisme, la griotismologie, la griotisation et enfin la griographie. Le griotisme réfléchit sur l'anthropologie grioticienne. C'est un système de pensée rationnelle s'attachant à la recherche des éléments susceptibles d'être utilisés dans les spectacles et les œuvres griotiques ; la griotismologie est l'écriture, l'aspect scriptural de l'anthropologie grioticienne ; la griotisation est la mise en mouvement des œuvres grioticiennes ; la griographie est l'histoire et la sociologie de la griotique.

## 2. La version politique de l'Ivoirité

En 1995 une autre version de l'ivoirité va naître. Cette fois-ci, c'est la politique qui devient le socle de l'ivoirité. Une nouvelle version de l'ivoirité part des rêves de grandeurs et d'utopies des hommes politiques. La culture est pensée comme moyen de transformations des mentalités. L'ivoirité politique intègre la culture à un projet politique. Le concept renaît à l'occasion de la Convention du PDCI-RDA en août 1995, à Yamoussoukro.

Quelle est la nature de cette ivoirité ? Appuyons-nous sur le texte du président de la république et candidat M. Henri Konan Bédié. Voici ce qu'il écrit : « Ce que nous poursuivons, c'est bien évidemment l'affirmation de notre personnalité culturelle, l'épanouissement de l'homme ivoirien dans ce qui fait sa spécificité, ce que l'on peut appeler son ivoirité. <sup>3</sup>» (Bédié, 1995 : 38)

En 1999, il reprend ses idées, en les précisant, dans son ouvrage *Les chemins de ma vie*, en ces termes : « L'ivoirité concerne en premier les peuples enracinés en Côte d'Ivoire mais aussi ceux qui y vivent en partageant nos valeurs. » (Bédié, 1999 : 44). Plus loin, il ajoute pour éclaircissement, que l'ivoirité est « la synthèse culturelle entre les ethnies habitant la Côte d'Ivoire. » (Bédié, 1999 : 44). Bédié propose dans sa vision de l'ivoirité une symbiose harmonieuse et un brassage. Une Côte d'Ivoire moderne doit émerger de nos consciences, sans réifications de la différence tribale ou religieuse. L'identité ethnique ne doit pas être invoquée pour saper les bases d'une nation ivoirienne fragile et en construction.

Malheureusement, le développement politique de l'ivoirité est contemporain de plusieurs débats et de certains événements sociaux politiques qui vont rejaillir sur la nature même du concept. Sa compréhension va s'en trouver piégée par le climat belliqueux de l'antagonisme politique. La réception de la version politique de l'ivoirité a lieu dans un contexte particulièrement idéologique voire démagogique :

- L'entrée de Monsieur Alassane Dramane Ouattara sur la scène politique, puis les questions sur ses origines et sa nationalité à partir de 1990.
- Le problème du vote des étrangers. En 1994, le PDCI-RDA cède aux revendications des partis de l'opposition et la loi n° 94-642 du 13 décembre 1994 portant Code électoral réserve les élections aux seuls ivoiriens.
- Citons également l'instauration de la carte de séjour par M. Alassane Dramane Ouattara alors Premier ministre et son exploitation par des policiers et des éléments des forces de sécurité véreux, avides d'argent mal acquis. Ils vont faire la chasse aux étrangers.

En 1995, l'ivoirité politique signifiait participation à un projet de construction d'un Etat-nation moderne où l'on ne raisonnerait plus en termes de ressortissants du Nord ou du centre, ni de musulmans ou de chrétiens, mais bien en termes d'Ivoiriens, tout court. En somme, en 1995, l'ivoirité en appelait à la conscience citoyenne des Ivoiriens. Grâce à l'ivoirité, des populations éparses devraient devenir un peuple.

Malgré ces appels à l'unité, à un nouveau vivre-ensemble sans références ethniques et religieuses, l'ivoirité va être attaquée, de façon violente. Le concept sera accusé :

- d'être un frein à l'intégration de certaines personnes à la nation,
- de contenir en son sein un projet insidieux de catégorisation des Ivoiriens,
- d'opposer les ethnies du Nord à celle du Sud,
- de promouvoir l'exclusion, le rejet de l'autre, surtout du musulman venu par essence du Nord,
- de constituer une technique de conservation du pouvoir au seul profit des Akans, ethnie de l'initiateur de sa version politique.

La réception de l'ivoirité dans un contexte chargé politiquement a contribué à sa dénaturation. Ne faut-il pas chercher à retrouver les éléments unificateurs de ce concept ? L'unité africaine peut-elle se passer d'une conscience nationale intégrée à des valeurs culturelles précises ? N'y a-t-il pas un fond unificateur ignoré qui aurait dû faire de l'ivoirité un liant culturel ? En somme, pour utiliser la belle expression de M. AMOA Urbain, ne faut-il pas mettre en place « des logiques de dédramatisation » de ce concept ?

### 3. L'ivoirité comme fondement d'une identité culturelle

L'ivoirité doit être défendue autant que l'a été la francité ou la sénégalité. Un pays, c'est aussi une histoire, une culture, un ensemble de valeurs et de tradition constituant de son âme. Il est temps de dissiper les malentendus et les incompréhensions à propos de l'ivoirité ; il est temps de revenir à la forme culturelle initiale qui faisait de la recherche d'une conscience nationale intégrée à l'africanité le fondement de l'ivoirité. Nous avons intérêt à aider le concept d'ivoirité à faire barrage au risque d'exclusion qu'il contient comme tout médicament, fabriqué pour soigner peut devenir un poison si la posologie n'est guère respectée.

Dissiper les malentendus et les incompréhensions, c'est aussi une autre manière de dédramatiser le concept. Pour réussir cet acte de dédramatisation, il faut revenir à l'ivoirité originelle, celle qui la voyait comme le noyau de notre identité culturelle à l'intérieur d'une africanité culturelle en permanente construction. Cette ivoirité initiale traduisait l'identité culturelle d'une entité à l'intérieur du tout. Le Un devait s'harmoniser avec le Tout. La Côte d'Ivoire participait de la sorte à l'enrichissement du patrimoine culturel de l'Afrique par ses productions culturelles.

N'oublions pas du reste que l'ivoirité fut contemporaine des recommandations de l'Unesco à l'égard de l'identité culturelle. Cette ivoirité prit naissance au moment où se posait la question de l'identité culturelle comme facteur de développement. A cette époque, les pratiques d'extraversion politiques et culturelles avaient été perçues comme des obstacles au développement. Basile Koussou, traduit de façon pertinente la problématique qui sous-tend l'idée de l'identité culturelle : « On cherche ainsi à répondre sans équivoque à la double question élémentaire suivante : le devenir de l'Afrique contemporaine peut-il et doit-il se faire d'abord à partir du socle africain lui-même, ou doit-il se faire

à partir des références extérieures comme celles que proposent et imposent les puissances américaines et européennes ? » (Unesco, 1982 : 121). Il apparaît, en réponse, la nécessaire et impérieuse définition d'une identité culturelle africaine comme condition première de l'émergence d'une conscience nationale africaine et de la viabilité de tout projet de maîtrise de notre destin.

D'ailleurs l'Unesco, sensible à cette problématique de la valeur de la culture, va lancer, grâce aux travaux préparatoires de cette époque, la décennie du développement culturel (1988-1997)<sup>4</sup>. Cette institution de l'Onu va inciter les pays africains surtout, à intégrer la culture dans leurs programmes de développement. Les Etats africains vont sentir de plus en plus la nécessité de se doter d'outils pour un développement endogène et autocentré prenant en compte la dimension culturelle.

Aujourd'hui, il est de bon ton d'accuser l'identité culturelle comme la source de tous les maux et conflits qui ensanglantent la terre. S'il est vrai qu'elle peut être meurtrière, l'identité culturelle a une portée souvent positive. L'identité culturelle est ce qui différencie et distingue un homme ou un peuple d'un autre, sous un angle dynamique. Elle consiste dans la vision du monde, dans la conception de l'homme et de son rapport au monde. L'identité d'une culture c'est ce qui fait que sa vision du monde et les œuvres qui en découlent n'appartiennent qu'à cette culture et la rendent différente des autres. C'est en somme ce qui donne à l'individu la conscience d'appartenir à une unité culturelle précise. Une identité définit ce qui fait qu'on est soi-même et non pas autre.

L'identité culturelle et les autres formes d'identités individuelles ou identités religieuses, sont structurées par l'histoire, sur le long terme. L'identité d'un peuple ou d'une nation, c'est sa structure telle qu'elle a été façonnée par la nature et par l'histoire. Elle est plurielle et cette pluralité est fonction des composantes culturelles, ethniques voire raciales de la nation. L'identité des États-Unis n'est pas celle de l'Arabie Saoudite ou de la Malaisie. De la même façon, l'identité des États-Unis au moment de la guerre du Vietnam n'est plus celle des États-Unis en temps de paix intérieure comme dans les années 80 en pleine croissance économique. Par ailleurs, depuis le 11 septembre 2001, la prise de conscience et la conscience d'une identité américaine n'ont-elles pas pris un autre sens ? De la même manière, l'identité ivoirienne va sûrement subir une métamorphose au sortir de cette guerre qui a du mal à prendre fin dans les esprits.

L'identité culturelle est incontournable ; elle s'impose aux individus qui vivent sur un territoire donné et qui se donnent un destin à travers un vivre-ensemble accepté. Elle ne nécessite pas une unanimité sur tous les points de vue mais elle part d'un minimum d'accord sur les projets collectifs. L'ivoirité, en tant qu'élément constitutif de l'identité culturelle ivoirienne en appelle ainsi à une détermination des strates de la personnalité de l'Ivoirien. Il appartient à tous de rechercher ces couches en ayant à l'esprit que toute identité est plurielle et en perpétuelle devenir : « L'identité culturelle peut être affirmée à différents niveaux : au niveau du groupe ethnique, au niveau de l'Etat, de la région et au niveau du continent tout entier. L'identité qu'un peuple choisit d'affirmer dépend de l'époque et du lieu. » (Unesco, 1982 : 225)

Cette ivoirité dédramatisée parce qu'intégrée dans l'identité culturelle en construction pourra rassembler nos nobles ambitions. Cette identité de rassemblement doit reprendre le travail de restitution de la vraie dimension de l'ivoirité. D'ailleurs le FPI, à sa manière, n'a-t-il pas fait un tel travail si l'on s'en tient au Mémoire produit à Marcoussis en 2003 ? Dans ce document de travail, en effet, le FPI rend justice à la version politique de l'ivoirité quand il démontre que l'ivoirité n'a rien à voir ni avec la nationalité, ni avec le statut des étrangers, encore moins avec le processus d'identification ou l'éligibilité et la propriété foncière<sup>5</sup>.

Dédramatiser le concept d'ivoirité c'est en quelque sorte appeler chacun à assumer sa part de responsabilité dans la guerre que nous subissons sans accuser un concept maladroitement manipulé pour des raisons politiciennes. C'est reconnaître les interprétations tendancieuses des périodes de campagnes électorales dans la dénaturation du concept. Dans la dédramatisation, il s'agira de savoir que chacun a exagéré la part de l'ivoirité dans la guerre ivoirienne. Une fois la dédramatisation effectuée, l'ivoirité peut devenir une des couches de l'unité africaine.

#### 4. L'Ivoirité comme couche d'une unité

L'appel à l'unité africaine ne peut être entendu que par des nations ouvertes. A notre sens, si l'ivoirité pose problème à ce niveau, ce n'est pas parce qu'elle implique une politique de xénophobie mais bien parce quelle peut contenir une approche ultra nationaliste constituant un obstacle à l'unité africaine. Cette ivoirité d'enfermement sera dangereuse et inféconde car elle pourrait créer un réflexe identitaire de protection. Le seul débat sérieux que l'ivoirité puisse engager est relatif à la construction de l'unité de l'Afrique. Si les Etats ont une forte conscience de leur identité, accepteront-ils de se débarrasser de leur souveraineté pour s'unir dans une fédération ou une confédération ?

Cette question, cruciale, renvoie à la logique de dédramatisation de l'ivoirité. Car, c'est marquée par une identité culturelle, ce qui fait notre ivoirité, que nous pourrions nous intégrer dans ce vaste ensemble fédéral ou confédéral. On ne peut aller à la construction d'une Afrique unie sans des identités concentriques constituées de nos origines nationales, religieuses ou individuelles.

Et alors, l'ivoirité dédramatisée relance le débat de la nature de l'unité africaine. L'unité africaine signifie-t-elle disparition des Etats-Nations ou au contraire unification progressive des Etats ? Aujourd'hui, après avoir vécu pour certains durant 40 années dans des Etats les peuples africains ont intériorisé l'idée des frontières issues de la période coloniale. Même si les frontières apparaissent comme des barrières imaginaires que les populations africaines franchissent sans peine, il n'en demeure pas moins que les Etats africains actuels ont réussi à créer des consciences nationales de Gabonais, de Sénégalais, de Burkinabés ou d'Ivoiriens sur lesquelles l'unité africaine doit se fonder et se baser.

Ces consciences particulières serviront de lieux de créativité et d'émulation saine en vue de l'unité africaine. La force de cette unité viendra de la capacité

des particularités à transcender les différences, à les préserver dans une cohésion harmonieuse. L'ivoirité conquérante sera un stimulant pour la sénégalité et la burkinabéité. Faire cohabiter des cultures diverses et promouvoir la cohésion sociale ne sont possibles que par l'intermédiaire d'une cimentation culturelle forte que propose l'ivoirité culturelle.

En invitant chaque ivoirien à transcender ses particularismes traditionnels ethniques et religieux au profit d'une nation moderne en construction, l'ivoirité culturelle apprêtait les consciences ivoiriennes à la création d'un grand ensemble africain. Elle les disposait à une adhésion à l'idéal panafricain et à l'intégration ouest-africaine.

Une bonne politique d'intégration ouest-africaine peut se bâtir sur des identités nationales ouvertes. Dans ce cas, l'ivoirité devient une composante naturelle de la diversité culturelle de l'Afrique de l'Ouest. Elle enrichit l'unité africaine par sa spécificité ouverte. Une intégration réussie amène les différents peuples partageant l'espace communautaire à vivre en harmonie. Dans l'intégration, les individus ne se perçoivent pas comme des ennemis ou des envahisseurs. Chaque peuple fait confiance en ses capacités ; les lois de la communauté sont objets de savoir. Dans l'intégration, la conscience transcende ses appartenances initiales. L'identité étant plurielle, les différences culturelles deviennent source d'enrichissement réciproque. La coexistence culturelle repose sur un processus de participation mutuelle des expériences culturelles.

## Conclusion

Il nous faut récupérer le fond rassembleur de l'ivoirité pour en faire une des couches de l'intégration ouest-africaine. Il faudra alors nécessairement laisser tomber la vision démagogique de l'ivoirité pour ne retenir que l'approche citoyenne du concept en rappelant que l'Etat-nation, c'est-à-dire la communauté politique de droit, suppose l'existence des êtres raisonnables pouvant transcender leur singularité.

L'identité culturelle ivoirienne que nous appelons ivoirité est ouverture à l'altérité. Sauver l'ivoirité de la tentation du repli sur soi c'est contribuer à renforcer les fondations et les bases de l'intégration ouest-africaine et de l'unité africaine.

## Bibliographie

### Ouvrages

Akindès, F. (2004), *Les racines de la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire*, Dakar : Codesria.

Bédié, H. K., (1995), *Le progrès pour tous, le bonheur pour chacun. Oui nous le pouvons*, discours-programme 1995, Abidjan : Edition non précisée.

-, (1999), *Les chemins de ma vie*, Paris : Plon.

- Boa Thiémélé, R. L., (2003), *L'ivoirité entre culture et politique*, Paris : L' Harmattan.
- FRONT POPULAIRE IVOIRIEN, (2003), *Mémoire du Front Populaire Ivoirien présenté à la Table Ronde de Linas Marcoussis tenue du 15 au 24 janvier 2003*.
- Gouda, G. V., (1996), « Recherche de l'identification du concept d'ivoirité », in *L'ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social du président Henri Konan Bédié, Actes du Forum Curdiph du 20 au 23 mars 1996*, Abidjan : Puci.
- Huntington, S. P., (1997), *Le choc des civilisations*, trad. de l'anglais par Jean-Luc Fidel et Geneviève Joublain, Patrice Jorland, Jean-Jacques Pédussaud, Paris : Editions Odile Jacob.
- Kigbafory-Silué, (2005), *Côte d'Ivoire nation chrysalide*, Abidjan : Puci.
- Kodjo, E., ... (1985), *Et demain l'Afrique*, Paris : Stock.
- Komenan, R. Z., (1999) « Code de nationalité et code électoral » in *Reformes institutionnelles en Côte d'Ivoire : la question de l'éligibilité*, Actes du séminaire international de l'Adir, janvier 1999 (sous la dir. de R Niamkey-Koffi) Abidjan : Puci.
- Thiam D., (1972), *Le fédéralisme africain. Ses principes et ses règles*. Paris : Présence Africaine.
- UNESCO, (1982), *L'affirmation de l'identité culturelle et la formation de la conscience nationale dans l'Afrique contemporaine*, Paris : Unesco.
- Revues**
- Adiaffi, J.-M., (1997), « Mythes Fondateurs, Ancêtres Fondateurs ou Fondements Mythiques de l'ivoirité », in revue *Racines* N° 2, mai 1997.
- Bédié, H. K., (2000), « Voici ma part de vérité », in *Le Monde*, samedi 15 janvier 2000, p. 18.
- Bédié, H. K., (2002), « Crise ivoirienne et ivoirité » in *Le Nouveau Réveil*, du lundi 25 novembre 2002.
- Cissé I. B., (1996), « Ivoirité et Akanité 2 » in *Le Républicain ivoirien* N° 189 du mardi 20 août 1996.
- Comte-Sponville, A., (1993), « Le droit à l'immigration est-il un droit de l'homme ? » in *L'Événement du jeudi*, du 24 au 30 juin 1993.
- Fofana, El Hadj K., Pdt de l'association Al Coran, (2001), « Un groupuscule d'intégriste paralyse la communauté musulmane » in *L'Inter* N° 814 du mardi 23 janvier 2001.
- Kouassi, P. Z., (2001), « La responsabilité des héritiers d'Houphouët », in *Le Jour* N° 1773 du jeudi 18 janvier 2001.
- Loucou, J.-N., (1996), « De l'ivoirité » in Actes du Forum Curdiph du 20 au 23 mars 1996 Abidjan, (sous la direction de Pr. Saliou Touré), *Ethics*, revue de la Curdiph, Puci, 1996.
- Niava, P., (1974), « De la griotique à l'ivoirité » in *Fraternité Matin* du 21 novembre 1974.



Sacanoud, B., (1996), « Avant propos » à L'ivoirité ou l'esprit du nouveau contrat social du président Henri Konan Bédié, Actes du Forum Curdiphe du 20 au 23 mars 1996 Abidjan, (sous la direction de Pr. Saliou Touré), in *Ethics*, revue de la Curdiphe, Puci, 1996.

Serjona (1974), « Niangoranh Porquet, créateur d'un concept », interview in *Fraternité Matin* du 17 janvier 1974.

Tiémoko C., (2002), « Lente décomposition en Côte d'Ivoire », in *Le Monde diplomatique*, novembre 2002.

## Notes

<sup>1</sup> Le FPI (Front Populaire Ivoirien) fait remonter ce concept à 1971 : « Le mot ivoirité a été entendu pour la première fois en Côte d'Ivoire lors d'une conférence publique prononcée à l'Université d'Abidjan par le Président Senghor en décembre 1971 dans le cadre de sa première visite officielle dans notre pays. Alors qu'il reprenait son thème favori de la Négritude, c'est-à-dire de la défense et de l'illustration des cultures africaines, il mit en parallèle la Francité avec la Sénégalité, l'ivoirité et l'Arabité », in *Mémoire du Front Populaire Ivoirien présenté à la Table Ronde de Linas Marcoussis tenue du 15 au 24 janvier 2003*.

<sup>2</sup> Pour plus de détails voir Ramsès L. BOA THIEMELE, *L'ivoirité entre culture et politique*, Paris, L' Harmattan, 2003, 264 pages. L'ivoirité y est décrite, à l'origine, comme une réponse des intellectuels ivoiriens à l'effervescence culturelle africaine des années 1970.

<sup>3</sup> Ce texte est en réalité le discours programme du candidat Henri Konan Bédié, président du PDCI-RDA. Il était à cette époque également le président de la république de Côte d'Ivoire.

<sup>4</sup> De nombreux travaux seront produits sous l'égide de l'Unesco. Cf. Unesco, *L'affirmation de l'identité culturelle et la formation de la conscience nationale dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Unesco, 1982, 236 p.

<sup>5</sup> Cf. Mémoire du Front Populaire Ivoirien présenté à la Table Ronde de Paris- Marcoussis tenue du 15 au 24 janvier 2003.